

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Général (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

VOL. 7. NOVEMBRE 1898 No. 11.

# ANNALES

—DU—

# Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,  
Dominus tecum.*

## **BULLETIN MENSUEL**

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUCUAY, Ptre., Céran

# Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

## SOMMAIRE :

Légende.—Porte de Jaffa.

I Marie dans la Sainte-Ecriture. Marie dans le Prophète Jérémie

II Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

**ABONNEMENT.** — Payable à l'avance —

**CONDITIONS :** Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

**Avantages.**—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

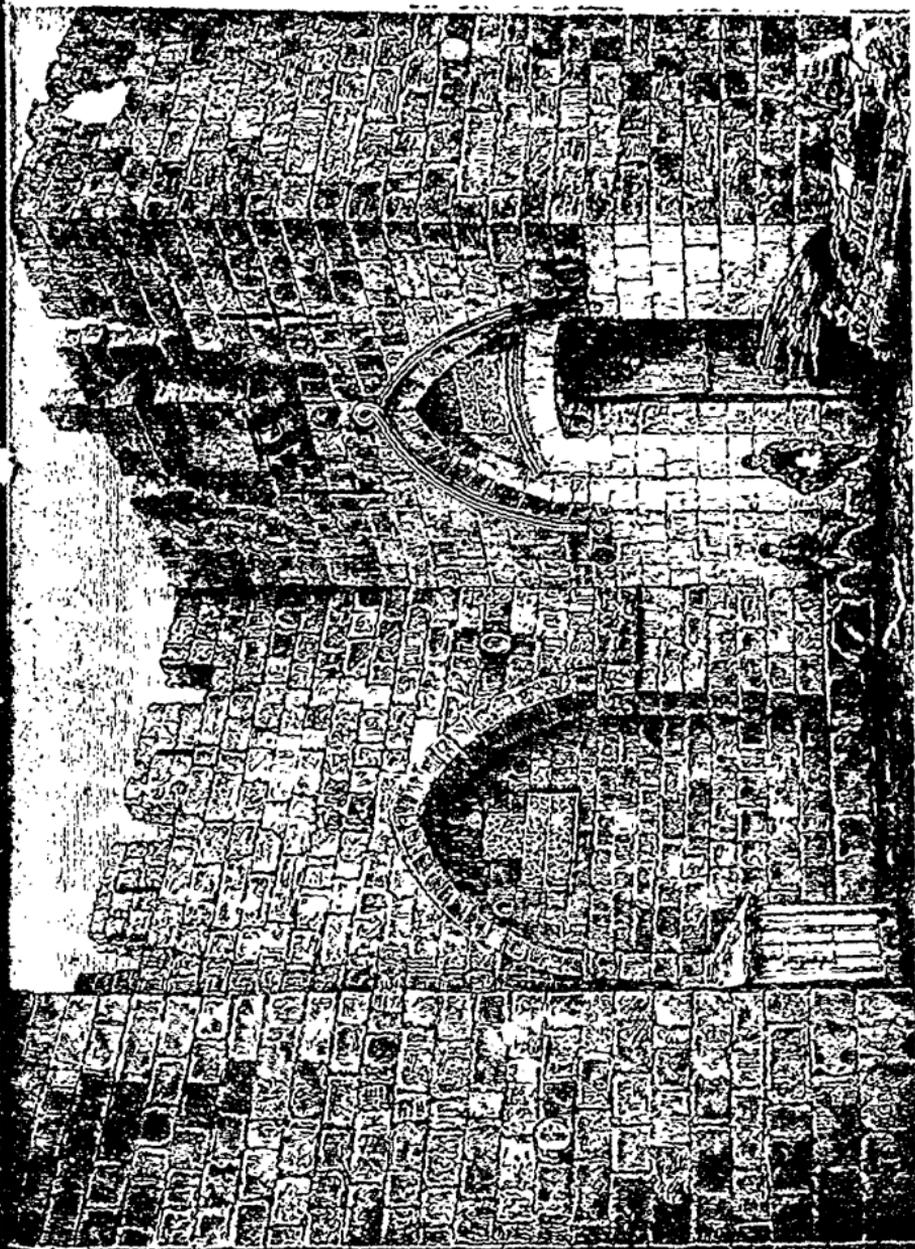
**Faveurs Spirituelles.**—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

**CORRESPONDANCES** — Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire ", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

**DECLARATION.**—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

# ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---



Porte de Jaffa.

## LEGENDE

---

La Porte de Jaffa, appelée en arabe Bab el-Khalil (porte d'Hébron) parce qu'elle mène à cette ancienne ville, conduit également à Bethléem et à Jaffa. C'est la Porte la plus fréquentée de la Ville Sainte : elle se trouve à l'Occident de Jérusalem.

**HISTORIQUE.** — Vers l'an 136, l'empereur Adrien y fit sculpter un pourceau en marbre, avec défense aux Juifs, sous peine de mort, de ne s'en approcher qu'à une distance déterminée. D'après une inscription qu'on lit au-dessus de cette porte, elle fut restaurée ou rebâtie par le Sultan, fils d'Othman Soleiman, l'an 1544. Chaque Sultan, à son avènement au trône, en fait remettre la clef par le Pacha de Jérusalem au Vékil de la communauté israélite en signe de la liberté qui a été donnée aux Juifs d'habiter et de circuler librement dans la Palestine. Un retard ou même un simple oubli dans la remise de cette clef symbolique retiendrait la communauté israélite prisonnière dans l'enceinte de la Ville.

Ce cas s'est présenté à l'avènement du Sultan Abdul-Aziz (GUIDE INDIC.)

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

*Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration*

---

ONZIÈME NUMÉRO.—NOVEMBRE 1898.

---

## I

### Marie dans la Sainte-Ecriture

---

#### Marie dans le Prophète Jérémie

---

*Légende.*—(Suite). — Narcisse étant venu à tourner par hasard les yeux en arrière pour mesurer l'espace qu'ils avaient parcouru, frissonna et laissa échapper une exclamation de surprise et de crainte : deux hommes les suivaient à distance.

L'aspect de ces inconnus, au fond, n'avait rien d'effrayant. Ils tenaient à la main, il est vrai, comme nos colporteurs, des bâtons ferrés, et à leurs ceintures étaient suspendus de longs couteaux ; mais le seul intérêt de leur défense exigeait ces armes. D'ailleurs, on ne pouvait leur supposer aucun projet hostile ; ils ne paraissaient occupés que du soin de se tenir debout dans le chemin. — As-tu peur, dit Firmin à son gendre, quand nous sommes ici trois vigoureux compères, capables de déconfire une armée ? Par saint Nicolas, je plains ceux qui auraient noise avec nous.

Il avait, par un artifice commun à bien des peureux, prononcé ces paroles avec toute l'audace qu'il pouvait mettre dans sa voix ; mais cette fermeté n'était que sur ses lèvres, et il tremblait en lui-même autant que son gendre ; seulement il voulait inspirer à ses deux compagnons la hardiesse qu'il n'avait pas ; et peut-être il se flattait, en feignant l'intrépidité, d'intimider les bandits qui l'entendraient.

Mais les deux inconnus gagnaient du terrain et se rapprochaient d'eux. D'ailleurs tout resta muet pendant quelques instants encore. Firmin hâta machinalement le pas.

Vaine ressource ! Au bout de cent toises, les buissons s'agitèrent devant eux, comme si quelque animal s'y fût débattu pour en sortir. Les branches s'écartèrent enfin en gémissant et deux nouveaux inconnus sautèrent sur le sentier et les précédèrent. Ils étaient armés comme les deux premiers ; mais leur présence augmentait bien le danger de la situation. Il devenait impossible de fuir et d'éluder leur attaque, s'ils en méditaient une. Les marchands s'entre-regardaient avec effroi et n'osèrent se communiquer leurs idées.

Après avoir cherché quelque expédient pour sortir d'embarras, Firmin résolut de lier conversation avec eux et de gagner par ses flatteries leur amitié. Les inconnus semblèrent se prêter volontiers à ce projet, car ils s'arrêtèrent pour attendre les colporteurs.

Au moment où Firmin allait hasarder son compliment, un nouvel incident lui coupa la parole et détourna son attention. Les buissons s'étaient ouverts de nouveau et avaient livré passage à une douzaine de routiers qui cernèrent les marchands.

Firmin était trop instruit des mœurs des bandits pour provoquer leur fureur par une résistance inutile. Il n'essaya donc pas de se défendre et ne chercha qu'à les adoucir en leur obéissant docilement.

Tout l'argent qu'ils avaient amassé avec tant de labeur pendant six mois de courses et de privations leur fut enlevé en un clin-d'œil. Le vieux colporteur ne put retenir un soupir. Les bandits leur prirent aussi leurs balles, et ne leur laissèrent que leurs haillons, trop misérables pour être emportés.

—Ayez pitié de nous, leur disait Narcisse ; nous sommes de pauvres pères de famille ; ne condamnez pas nos femmes à rester veuves et nos enfants orphelins.

--Paieriez vous rançon ? demandèrent les brigands. L'avarice l'emporta sur la prudence, et Firmin, qui se voyait déjà ruiné, se hâta de répondre :

—Comment la paierions-nous, quand vous nous prenez toute notre fortune ? nous serons obligés de retourner dans notre pays en mendiant notre pain.

Matthieu était en grand dépit d'avoir été dépouillé sans lutte et sans combat ; il grinçait les dents avec rage et serrait nerveusement dans ses doigts son bâton inutile. Quand il entendit son père gémir de la perte qu'ils venaient de subir, il ne put maîtriser sa fougue et répliqua d'un ton menaçant :

—N'ayez souci de notre rançon, mes maîtres ; à notre arrivée à Paris, le grand prévôt la soldera pour nous.

Un coup de bâton vigoureusement appliqué punit la témérité de l'adolescent, et le jeta étourdi sur le sol.

—Rends grâce à Dieu, lui dit il, de ce que nous avons fait vœu de ne pas répandre le sang.

—Il faudrait bien pourtant nous défaire de ces juifs, reprit un autre des routiers.

—Nous ne sommes pas des juifs, messieurs, je vous le jure, s'écria Firmin, en devenant pâle d'effroi. Nous sommes trois chrétiens, et nous avons été baptisés en naissant dans la cathédrale d'Angers.

Les bandits prirent les cordes dont les étoffes étaient liées, et garrottèrent les mains et les jambes des marchands. Puis, ils les traînèrent au milieu du fourré, et, coupant des pousses de l'année aux viornes voisins, ils les tordirent et en attachèrent les colporteurs à trois arbres.

Les malheureux supplièrent vainement les brigands, avec des pleurs et au nom de tous

les saints du ciel. Les routiers chargèrent le butin sur leur dos, et laissèrent leurs victimes, vouées à périr de la plus affreuse de toutes les morts, à périr de faim et de froid.

Les marchands entendirent leurs pas se perdre dans le frémissement des feuilles dont l'hiver avait tapissé le sol, et, bien que la vue de leurs persécuteurs leur fût odieuse, quand leurs oreilles eurent cessé de les entendre, leur cœur se serra : il ne leur restait plus d'espérance. Le jour était encore haut, mais au fond d'un bois infréquenté, loin de tout sentier, au cœur de la plus triste des saisons, quels secours pouvaient-ils attendre ?

Néanmoins il est dans la nature de l'homme d'espérer contre toute espérance ; chaque fois que le vent redoublait dans les branches ses gémissements lugubres, chaque fois qu'un animal passait d'un pied fugitif dans le voisinage, ils tressaillaient, ils relevaient la tête, ils écoutaient avec angoisse, prêts à jeter le cri d'alarme et à implorer la pitié. Mais leur front retombait sur leur poitrine dès que le bruit s'éteignait et que la forêt rentrait dans sa muette horreur.

Le ciel devint sombre et brumeux ; un brouillard fin et glacial s'éleva de terre. Quoiqu'ils fussent aguerris par une vie de privation et de travail contre les intempéries de l'air, l'immobilité les livra sans défense aux aiguillons perçants de l'hiver. Le froid humide im-

prégna leurs haillons et pénétra leurs membres. Ils essayèrent d'élargir leurs liens ; mais les routiers les avaient habilement noués, et le moindre mouvement leur était interdit.

Le brouillard s'attachait aux branches, s'y condensait et s'y changeait en pluie, que la bise secouait et qui inondait les marchands. Ils n'en souffrirent pas d'abord ; mais, quand leurs bonnets et leurs cheveux furent tout à fait mouillés, chaque goutte qui tombait sur leurs têtes leur parut lourde comme une montagne.

Le tronc des arbres à son tour se couvrit d'une eau froide qui ruisselait entre les fentes de l'écorce. Leurs vêtements furent bientôt trempés, et ils sentirent comme des glaçons couler le long de leur cou et de leur dos. Ils n'avaient pris ce jour-là aucune nourriture ; les souffrances qu'ils enduraient leur ôtèrent le sentiment de la faim ; mais leurs entrailles étaient brûlées par une soif fiévreuse, qui leur était d'autant plus intolérable qu'ils souffraient à la fois de l'eau et n'en pouvaient boire.

---

## II.

### Le quatrième Mystère du T. S. Rosaire

#### LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

*Enseignements pratiques qui découlent de cet admirable mystère. (suite).—Il faut donc en y res*

tant, ou du moins en y rentrant toutes les fois qu'on en est déchu, vivre dans la grâce de Dieu ; et c'est là la première des purifications. Mais je vous disais : ne vous méprenez pas sur cet état. L'état de grâce est un mystère où Dieu s'oblige lui-même et d'avance à une telle dépense de patience et de longanimité, que, dépassant toute admiration et défiant toute gratitude, cela touche à l'incompréhensible. Rappelez-vous seulement ce que l'Eglise enseigne. L'état de grâce reste compatible avec les défauts naturels les plus graves et les plus persistants, même quand leur persistance tient moins à la profondeur en nous de leurs racines naturelles qu'à la paresse et à la lâcheté que nous mettons à les corriger. Ce même état demeure malgré les imperfections de toute sorte qui échappent sans cesse à une nature qu'on ne mortifie presque jamais, n'ayant ni la vertu, ni le goût de la maintenir fidèlement sous le joug de la grâce. Il y a plus : nos péchés véniels, pour graves et nombreux qu'ils soient, n'eussent ils pas même été une fois confessés, et couvrissent ils notre âme comme une lèpre, ne nous empêcheraient point par eux mêmes d'être dans la grâce de Dieu ; et par suite, retardant plus ou moins notre entrée dans la gloire, ils ne compromettraient point définitivement notre salut.

Je vous prie de n'oublier point que le propre de cet état est de faire que Dieu, le Père, le Fils et l'Esprit-Saint habitent personnellement dans

nos âmes, selon ces mots de Jésus : “ Si quelqu’un m’aime et garde ma parole, nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure.” Rien de plus certain ni de plus réel que cette habitation surnaturelle de Dieu dans les justes. Il s’agit donc, entre lui et sa créature, d’une relation vivante, intime, immédiate, continuelle, d’un commerce de jour et de nuit, d’un rapport tel enfin, que l’Écriture compare cette vie à celle de deux époux. Certes, nos défauts déplaisent à notre hôte intérieur ; nos imperfections “ contristent ” comme le dit saint Paul, ce Dieu, dont son inconcevable amour a fait notre conjoint, et enfin, sans exception, tous nos péchés l’offensent. Je vous parlais de longanimité et de patience ; il faut que, comme l’Apôtre l’atteste, il y ait en Dieu des trésors. Dites si vous avez trouvé, si vous imaginez une créature dans les conditions où nous craignons Dieu de faire vie commune avec nous ? Dieu les supporte pourtant ; jamais il ne se retire, jamais il ne rompt de lui-même le lien qu’il a formé. Il persiste, il attend, il opère, rendant le bien pour le mal, et aimant souvent d’autant plus qu’il se sent moins aimé. Il est là pardonnant, d’intention et de désir, même ce dont on ne songe pas à lui demander pardon ; uniquement soucieux de se faire aimer davantage ; et, s’il n’y parvient pas malgré tout ce qu’il fait et donne, il s’applique du moins à nous procurer ce seul bien dont notre ferme

volonté de nous sauver lui laisse la liberté ; il empêche de s'éteindre le lumignon divin qui brille encore, quoique tant de fumée en sorte, et s'efforce de nous préserver de toute faute mortelle.

Tout cela est incontestable, et qui de vous pourrait ne le point trouver adorable ? Mais croyez-vous que ce débordement de bonté clémente, généreuse, obstinée, enlève rien aux droits de la justice, et parce que l'acte ou l'exercice suprême de cette justice est différé, croyez vous qu'il soit supprimé ? Taisons-nous de tant d'actes cachés qu'elle fait dès maintenant et dont on ne médite point les effets sans les trouver terribles ; venons d'emblée au jugement. Si le juge reste par le fond l'ami de l'âme que la mort jette à son tribunal, il la juge néanmoins, et avec quelle rigueur ! "Même d'une parole oiseuse, dit-il, on en devra rendre compte." Tout est présent, tout est discerné, apprécié, pesé, et comme dit l'Écriture, "au poids du sanctuaire", dans ces balances exactes auxquelles elle compare les jugements de Dieu. Toute dette est exigée alors, et l'on n'est point tenu quitte avant d'avoir payé jusqu'au dernier denier. Le Purgatoire est le lieu où ces dettes se paient : lieu béni ! (que deviendrons-nous si Dieu ne l'avait pas créé ?) mais aussi bien effrayant. Si nous savions ce qu'on y souffre, plutôt que d'y passer une heure, nous embrasserions avec passion toutes les croix

imaginables. Est-ce une heure, est-ce un jour, est-ce un an, que se condamnent à y passer ces âmes qui gardent la grâce de Dieu, mais en demeurant froides, paresseuses, insouciantes ?

---

### III

## RELIQUES INSIGRES.

### LA VRAIE CROIX.

### LES SAINTS CLOUS.

Nous venons de décrire le principal *instrument* du supplice de Notre Seigneur, la *Vraie Croix*. Les *Clous*, qui font, pour ainsi dire partie intégrante de la Croix, vont être actuellement l'objet de nos études. Nous avons vu comment ils étaient employés : il nous reste à connaître leur nombre, leur forme, et à examiner en détail leurs reliques, que les chrétiens croient avoir le bonheur de posséder dans diverses villes, et sous diverses formes. En décrivant ces reliques, nous chercherons leur rapport avec les saints Clous du Calvaire.

DU NOMBRE DES CLOUS.—La première question qui se présente est celle de leur nombre. Malheureusement, sur ce sujet, les auteurs et les artistes ont usé de la même liberté qu'ils se sont donnée pour la forme de la Croix : les uns en ont supposé *quatre* ; les autres seulement *trois*.

Les auteurs profanes qui se sont occupés du crucifiement parlent toujours de quatre clous. Plaute (1) fait dire à un de ses personnages, en envoyant un esclave à la croix : " Qu'on attache ses pieds avec deux clous ; avec deux, ses mains."

Les dernières fouilles, qui ont fait découvrir des peintures dans les fondations de Saint-Clément, à Rome, ont montré un crucifix, les pieds séparés.

Toutes les peintures grecques représentent Notre-Seigneur fixé sur la Croix avec quatre clous.

Une image de crucifix en bois de cèdre, attribuée à Nicodème, disciple caché de Notre-Seigneur, avant la Passion se conserve à Lucques (2). Elle représente Notre-Seigneur couronné, habillé d'une longue robe à manches et les pieds séparés. Un autre crucifix en bois de cèdre, attribué à Saint Luc, conservé à Siroli, près Ancône, fait voir aussi les deux pieds cloués séparément. Un troisième du temps du pape Jean VIII (706), a été exécuté en mosaïque dans l'intérieur de l'ancienne Basilique de Saint Pierre, et présente aussi quatre clous. Un quatrième en argent, conservé dans le trésor de Saint-Pierre, donné par Charlemagne à

---

(1) Un poète païen.

(2) Nous en avons donné la description, précédemment.

Léon III (815) lors du couronnement de l'empereur à Rome, porte quatre clous....

Un très-ancien graduel de saint Grégoire, sur parchemin, du XIe siècle, représente dans ses miniatures le crucifiement avec quatre clous. Il en est de même dans une très-ancienne mosaïque portant l'image de Jésus Christ. Il existait à Alexandrie, en Egypte, un crucifix d'argent, avec quatre clous. On le conserve actuellement à Rome.

Saint Cyprien, évêque de Carthage, martyrisé en 249, Théodoret, évêque de Cyr en Syrie, qui florissait au commencement du Ve siècle, saint Augustin vers 430, Innocent III (1200), le cardinal Baronius, le cardinal Tolet, au XVIe siècle, se prononcent tous dans ce sens.

Saint Grégoire de Tours, dans son Livre sur la gloire des martyrs, s'exprime ainsi : " Deux clous sont fixés dans les mains, deux dans les pieds. On se demande pourquoi faire ceux des pieds, qui dans la Croix de Notre-Seigneur paraissent plutôt pendre que s'appuyer. Mais il est évident que dans le montant il y a un trou, que dans ce trou le pied d'une petite table a été inséré, enfin que les pieds de Jésus-Christ ont été fixés sur cette tablette."

L'abbé Martigny (1) dit que Cimabuë et Margaritone sont les premiers qui se sont donné la licence, dans leurs grands crucifix peints

---

(1) Dictionnaire des Antiquités chrétiennes.

qui existent encore à Sainte Croix de Florence, de placer les pieds l'un sur l'autre et de les fixer avec un seul clou. C'est donc vers le XIIIe siècle que l'Italie a adopté cet usage, tandis que celui qui a prévalu en France et en Espagne est, comme dans les peintures les plus anciennes, de séparer les pieds du crucifix.

Le premier motif pour employer deux clous à l'attache des pieds se trouve dans la facilité que durent chercher les bourreaux. Peut-on en effet compter sur la patience de la victime qui aurait dû faire effort pour retirer le pied de dessous pendant que l'on perçait l'autre, et le clou s'appuyant sur un objet mou et sans résistance n'aurait il pas échappé aux coups des marteaux (1).

C'est ce que pensent des médecins que j'ai consultés et qui croient de plus que, dans un pareil système, il eût été impossible de ne pas briser les os. Or, nous savons que les os de Notre-Seigneur ne devaient pas être brisés. Un peintre voulant peindre un crucifix suivant l'usage moderne italien, avait essayé de faire poser un modèle en lui attachant les pieds l'un sur l'autre : il me disait qu'il n'avait jamais pu le fixer dans une position convenable. Les jambes s'écartent, la charge devient énorme sur les mains, tout le buste se porte en avant, de

---

(1) C'est le raisonnement naturel de tous ceux qui pensent que Notre-Seigneur a été réellement attaché à la Croix avec quatre clous.

telle sorte qu'il aurait fallu attacher le corps avec une sangle au montant de la croix.

---

 IV

### Faveurs obtenues.

TROIS-RIVIÈRES : Un jeune homme remercie N. D. du T. S. Rosaire pour une grâce obtenue, après promesse d'un Pèlerinage : NAP. D.— Une personne guérie d'un mal d'yeux par l'usage des *Roses Bénites* : DAME P.—QUÉBEC : Une position obtenue par un père de famille, après la promesse d'un Pèlerinage à pied au Sanctuaire du Cap. Il s'acquitte de sa promesse, ce présent jour, 7 *Juillet* : UN TÉMOIN.— ST. GREGOIRE : Reconnaissance à la Vierge du Cap pour plusieurs faveurs obtenues : UNE AB.

TROIS-RIVIÈRES, 25 Juillet 1898.

*Monsieur le Gérant,*

Je souffrais d'un abcès dans l'estomac depuis cinq longs mois. Clouée sur mon lit de douleur, et voyant que mon médecin désespérait de me ramener à la vie, comme il l'a avoué, d'ailleurs, lui-même, je me recommandai avec confiance à la Vierge du Cap, promettant de faire un Pèlerinage à son Sanctuaire vénéré et de faire publier ma guérison dans les *Annales* du T. S. Rosaire. Aussitôt cette promesse, je

me sentis soulagée et quelques heures après le douloureux abcès disparaissait comme par enchantement, au grand étonnement de mon médecin qui ne put s'empêcher de crier au *miracle*. En effet, le doigt de Marie, ma Mère était bien là et je m'empresse de m'acquitter de ma promesse en invitant les amies qui m'ont vue durant les tristes jours de ma maladie à remercier avec moi la toute compatissante Reine du Rosaire : M. L.

ST. TIMOTHÉE, 31 août 1898.

*Monsieur le Gérant,*

Veuillez bien, s. v. p. faire inscrire dans les Annales les guérisons suivantes :

10. Madame J. Boisvert de Waterbury, Conn. Guérison remarquable obtenue dans un Pèlerinage au Sanctuaire de N. D. du T. S. Rosaire. La guérison prompte de Mme Boisvert peut être considérée comme un bienfait de Marie.

20. Une jeune enfant, guérie d'un mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites*.

30. Je soussignée, Dame Elie Veillette, de Waterbury, Conn., déclare avoir souffert pendant quatre mois et demi d'une surdité telle qu'il m'était impossible de converser. Je fis un Pèlerinage à la Vierge du Rosaire, au Cap, pour en obtenir ma guérison. Et voilà que pendant la sainte Messe, dans le Sanctuaire, mes oreilles s'ouvrent soudainement et j'en-

tends chanter la messe comme si je n'avais jamais été sourde. Alors je tressaille de joie et de consolation et je promets de faire publier cette insigne faveur. Gloire et reconnaissance sans fin à N. D. du T. S. Rosaire.—DAME ELIE VEILLETTE.

*Authentique* : J. E. HÉROUX, Ptre.

ST. LÉON.—Que la voix des Annales soit l'écho de ma profonde reconnaissance envers la Reine du T. S. Rosaire pour m'avoir guérie d'une très-grave maladie et aussi d'une grande faiblesse qui me jetait dans le découragement. Je me suis recommandée à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse que si elle me guérissait, je ferais un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap et j'y ferais dire une messe. Je viens aujourd'hui avec bonheur m'acquitter de ma promesse Car quelques jours après l'avoir faite j'eus la joie de reprendre le courage et des forces et aujourd'hui je jouis d'une bonne santé. Mille et mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire et aussi action de grâces pour le baptême de mon enfant : DAME AIMÉ LACOURSIÈRE.

SHAWÉNÉGAN :—Je souffrais de plusieurs cas de maladie interne qui me conduisaient très-souvent à la porte du tombeau. J'ai fait vœu d'aller demander ma guérison à N. D. du Rosaire, et je commençai à prendre du mieux. Le 12 juillet, jour où j'accomplis ce vœu, ma guérison s'opéra complètement, et malgré mon âge

avancé, je puis maintenant me livrer à tous les travaux de la maison. J'ai retardé à faire cette publication, afin d'éprouver mes forces ; maintenant, il n'y a plus à en douter. Merci à N. D. du T. S. Rosaire: DME A. L.

ST. ALBAN:—Au mois de mars dernier, je suis restée avec un mal de jambes qui me rendit incapable de marcher. Je me suis recommandée à la Vierge du Cap et aujourd'hui je marche commodément: D. E. MAYRAND.

ST. SÉVERIN:—Ma petite fille, âgée de quatre ans était couverte de plaies. Après avoir employé les remèdes du médecin sans succès, je résolus de la recommander à N. D. du T. S. Rosaire. Nous fîmes plusieurs neuvaines en famille, et je lavais ses plaies avec de l'eau de *Roses Bénites*. Aujourd'hui elle est bien et elle remercie avec moi sa céleste Bienfaitrice: DME D. ST. ARNAULT.

ST. BARNABÉ:—C'est depuis cet hiver que j'étais incommodée d'une enflure au doigt. Je promis de faire un Pèlerinage au Cap de la Magdeleine, et je fis usage des *Roses Bénites*. Peu de temps après l'enflure disparut:—DELLE J. GÉLINAS.

ST. STANISLAS:—La guérison d'une maladie grave: A. A. D.—ST. ALBAN:—Marie Anne Vézina, âgée de onze ans a été guérie d'un mal d'yeux qui durait depuis deux ans, après la promesse d'un Pèlerinage au Cap.—ST. JEAN PORT JOLI: Action de grâces pour ma guéri-

son et celle de mon frère de la diphtérie, dans le cours du mois de mai dernier, et pour la préservation des autres membres de la famille de cette même dangereuse maladie: M. B.—ST. BARNABÉ:—J'ai été guérie d'une maladie sérieuse, après la promesse d'un Pèlerinage au Cap: UN ABONNÉ. — ST. TIMOTHÉE:— Action de grâces pour la guérison de mon enfant par l'usage des *Roses Bénites* et pour ma propre guérison: DME O COSSETTE.—Une jeune personne guérie d'un fort mal de cœur: N. V.— DESCHAMBAULT: Une mère de famille remercie la Reine du T. S. Rosaire pour lui avoir conservé la vie: UNE TERTIAIRE.

### RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

- 1o La concorde entre plusieurs familles.
- 2o Conversion d'une personne chère.
- 3o Dix mères de famille pour obtenir la grâce de bien remplir les devoirs de leur état.
- 4o Quatre pères de famille adonnés à la boisson.
- 5o Douze jeunes garçons en voyage.
- 6o Trois jeunes filles pour connaître leur vocation.
- 7o Un négociant pour règlement d'une affaire importante
- 8o Un jeune homme pour obtenir une situation convenable.
- 9o Un curé et ses paroissiens.
- 10o Trois communautés religieuses.
- 11o Cinq jeunes filles pour obtenir de l'emploi.

### ASSOCIES DEFUNTS

Rev. Jos. Héronx, décédé à Ste Geneviève.  
Dme Octave Cossette, zélatrice, Valleyfield.

*Imprimatur.*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

**CANTIQUES**  
▲  
**N.-D. DU T. S. ROSAIRE**  
**A L'USAGE DES PELERINS**

**AU**  
**SANCTUAIRE DU CAP**

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

---

**Le Moi du T. S. Rosaire Illustré**

PAR LE R. P. FREDERIC O. S. F.

---

**EN VENTE :**

**AU CAP :** chez M. le Gérant des Annales.

**AUX TROIS-RIVIÈRES :** chez M. Ayotte, Libraire.

**PRIX :**

Broché : **15** centins ; par la malle : **20** centins.

Relié, tranche Rouge : **25** centins ; par la malle : **30** centins.

*Nota.*—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

---

**RELIURE DES ANNALES.**

**NOTA**—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1896-1897, en un seul volume.

**M. AYOTTE**, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1896-1897.

# AVIS

---

(*Pour simplifier la correspondance*)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
  - 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
- 

## TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

## SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

---

- 1° Une lampe pour un jour : 5 cents.
  - 2° Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
  - 3° Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
  - 4° Une lampe pour un mois : \$1.10.
  - 5° Une lampe pour un an : \$12.00.
- 

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.